

L'ONU signale que la vaccination obligatoire suppose un attentat contre les Droits de l'Homme

Michelle Bachelet a assuré que forcer à la vaccination n'en en aucun cas acceptable.

L'ONU s'est positionnée publiquement aujourd'hui sur **l'obligation vaccinale que quelques dirigeants politiques envisagent de soumettre à un débat public**. Son Haut Commissaire Michelle Bachelet a été claire et nette en parlant au nom de son organisation : il n'est pas acceptable de forcer à la vaccination. »

Bachelet, comme le rapporte France 24, a averti qu'il fallait tenir compte d'importantes considérations de Droits avant de rendre la vaccination obligatoire : « il faut être en règle avec les principes de légalité, nécessité, proportionnalité et non-discrimination ». Le Haut Commissaire a signalé que les objectifs poursuivis par les pays qui envisagent la vaccination obligatoire pour lutter contre la pandémie « étaient évidemment ceux qui présentaient le plus haut niveau de légitimité et d'importance ». Mais elle a voulu insister sur le fait que « l'obligation du vaccin ne devait être utilisée que si cela s'avérait réellement nécessaire pour atteindre les objectifs impérieux de santé publique ». « **Et uniquement quand les moyens moins intrusifs comme le port de masque et le maintien de la distanciation sociale ne parvenaient pas à atteindre ces objectifs.** »